

Communiqué de presse
Vendredi 26 novembre 2021

L'Université de La Réunion lance le programme de mobilité régionale REUNION sous le parrainage de la COI

Signature de l'accord UR-COI

Lors du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) le 26 novembre au Moca, Frédéric Miranville, président de l'Université de La Réunion et Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI ont signé un accord-cadre entre l'Université de La Réunion et la COI.

L'objet de cet accord est d'encourager les coopérations dans tous les domaines (formation, recherche, mobilité...) en vue de contribuer à renforcer la compétitivité des îles de l'espace COI notamment dans les secteurs suivants : développement durable ; changement climatique ; énergies renouvelables ; sécurité alimentaire ; santé ; sciences humaines.

Il a pour but d'encadrer des collaborations déjà existantes dans le domaine de formation (ex : sur les métiers de l'eau avec des établissements d'enseignement supérieur malgache et mauricien) ou dans celui de la recherche et de l'innovation (ex : projet "santé, biodiversité et changements globaux", porté par l'UR en partenariat avec les grands organismes de recherche (CIRAD-IRD-CNRS-Inserm) et d'accueillir de nouveaux projets en lien avec les secteurs ciblés.

Lancement du programme de mobilité REUNION

A cette occasion, l'Université de La Réunion a également lancé le programme de mobilité *REUNION (REGIONAL EXCHANGE UNIVERSITY INDIAN OCEAN)*. Ce programme est porté par l'Université de La Réunion et co-financé par le programme INTERREG V - océan Indien.

REUNION consiste en la mise en place d'un programme de mobilité encadrée de grande ampleur, inspiré du programme Erasmus+, au bénéfice des étudiants et des personnels des universités de l'océan Indien, que le Président de la République a appelé de ses vœux lors de sa visite à La Réunion en octobre 2019 et dont la première édition pilote 2021-22 parrainée par la COI, a été lancée en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, président en exercice du Conseil des ministres de la COI.

Il s'agit là du premier programme multilatéral de mobilité encadrée pour et dans la zone océan Indien. Son objectif est d'améliorer les compétences et les qualifications des étudiants et du personnel au moyen d'une meilleure mobilité entre les pays de la région océan Indien et La Réunion.

Porté par l'Université de La Réunion, dont l'expertise dans l'accueil et la gestion des programmes d'échanges internationaux a été reconnue en 2019 au niveau national par l'obtention du label « Bienvenue en France » et en 2020 par l'octroi du label ERASMUS+ bonne pratique, il s'inscrit dans le cadre de la convention signée par l'Université de La Réunion, la Région Réunion et Campus France, lui assurant ainsi une belle visibilité au-delà de la zone océan Indien.

Les pays concernés par le programme pour cette première édition sont : les Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles.

Dans cette phase pilote, 75 mobilités entrantes et sortantes sont prévues au total, dont 63 mobilités étudiantes (entre 5 et 10 mois) et 22 mobilités de personnels (maximum de 14 jours).

22 étudiants ont d'ores et déjà été sélectionnés dans le cadre de la première campagne. 12 étudiants ont rejoint l'Université de La Réunion pour leurs études de master et 10 pour y effectuer leur 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence. Ils percevront une indemnité de 700 euros par mois pendant leur séjour d'études (sur 10 mois maximum).

Pour rappel, le nombre d'étudiants internationaux à l'Université de La Réunion a quasiment triplé en vingt ans pour arriver à plus de 900 étudiants étrangers inscrits en 2020/2021 dont les 2/3 proviennent de l'espace COI.

Ce projet d'un montant de 532 432 € est co-financé par l'Université de La Réunion et INTERREG V océan Indien.

Contact presse : Anne MARIOTTI

anne.mariotti@univ-reunion.fr - 06 92 66 15 58